

1. Attention élections ! - Chiffres-clés
2. 7 chantiers pour relancer l'enseignement professionnel - FFCGEA - Chiffres clés - Ils ont dit...
3. Rencontre UPA-MEDEF-CGPME - Europe - Nominations - Hommage à Jean Cabut
4. Les Brèves - L'agenda

Lettre d'information bimensuelle N°115- 15 Novembre 2002

Chiffres-clés

L'effectif des conseillers prud'homaux employeurs se répartit ainsi : 1764 dans la section industrie, 1986 dans la section commerce et services commerciaux, 1430 dans la section activités diverses, 1496 dans la section encadrement et 629 dans la section agriculture.

Côté salariés, un sondage CSA-Liaisons sociales-Altedia révèle que la confiance des Français dans le syndicalisme s'élève à 65% contre 54% en 1997 et 49% en 1992.

Ce sondage prévoit une faible évolution des scores des organisations syndicales : 33% pour la CGT, 24% pour la CFDT (contre 25,4% en 1997), 20% pour Force ouvrière, 8% pour la CFTC (en progression de 2 points), 6% pour la CGC et 1% pour le syndicat SUD.

Le ministère des Affaires sociales a consacré 5,2 millions d'euros à l'organisation d'une campagne médiatique visant à mieux faire connaître l'institution prud'homale.

Une rubrique relative aux élections prud'homales est consultable sur le site de l'UPA : www.upa.fr.

11 DECEMBRE 2002

Attention, élections !

800.000 électeurs du collège employeurs sont appelés à voter le 11 décembre afin d'élire ceux et celles qui pendant cinq ans vont rendre la justice au sein de la juridiction prud'homale.

"Et toi tu vas aller voter pour les prud'homales ? Non, je ne crois pas. J'ai plein de rendez-vous ce jour là et de toute manière, nos candidats seront élus, alors une voix de plus ou de moins..." C'est exactement contre ce type de dialogue que l'UPA essaie de lutter depuis plusieurs mois, en appelant les représentants locaux de l'artisanat et indirectement tous les artisans employeurs, à participer au scrutin du 11 décembre. L'objectif n'est pas de nous compter mais de compter tout court, de démontrer que les chefs d'entreprises assument leurs responsabilités et qu'ils entendent bien jouer leur rôle dans la société. Il s'agit aussi et surtout de soutenir le plus largement possible les conseillers prud'homaux qui ont en charge de régler les conflits du travail. Car aucun chef d'entreprise n'est à l'abri d'un recours de l'un de ses salariés. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'UPA a développé une structure de formation et de soutien de ses représentants dans les conseils de prud'hommes, l'ANAFOP - Association nationale de formation prud'homale-. La défense des valeurs communes à tous les employeurs ne laisse place ni à l'indifférence ni à sa traduction électorale, l'abstention.

Or, le taux d'abstention n'a cessé de progresser au gré des élections prud'homales, au point que seuls 21% des employeurs se sont rendus aux urnes en décembre 1997. C'est ce chiffre là qu'il faudra dépasser le 11 décembre avec l'ensemble des employeurs, qu'ils soient artisans, commerçants, agriculteurs, professionnels libéraux ou qu'ils soient à la tête d'une grande entreprise. Comme le dit le slogan : "voter n'est pas obligatoire, c'est essentiel".



Chiffres clés

Quelque 695.000 élèves étaient scolarisés dans les lycées professionnels en 2001-2002, contre 1.504.000 dans les lycées généraux et technologiques.

39% des élèves des lycées professionnels sont des enfants d'ouvriers (contre 21% pour l'enseignement général), 5% sont des enfants de cadres (contre 23,5%).

Sur les 60.000 jeunes qui chaque année sortent sans aucune qualification, 53.000 sont des élèves ou apprentis ayant abandonné leur CAP ou BEP en cours d'année. En 2001, 11% des élèves ont quitté le lycée au cours ou à l'issue de la première année de CAP ou de BEP

Ils ont dit



"Il faut sortir de la situation où l'orientation vers la voie professionnelle se fait par défaut et est associée à la notion d'échec scolaire. Les collègues doivent pouvoir proposer, lorsque le besoin s'en fait sentir, des dispositifs en alternance, combinant enseignements généraux, enseignements professionnels, découverte de l'entreprise et des métiers." Le ministre de l'Education nationale, Luc Ferry, le 13 novembre.

"Il faut qu'ensemble, Education nationale, CFA, grands formateurs, partenaires sociaux, nous nous mettions autour d'une table pour que tous les dispositifs de formation, initiale et continue, soient mieux adaptés pour répondre aux besoins de notre économie." Robert Buguet, Président de l'UPA, lors du congrès du 24 octobre.

7 chantiers pour relancer l'enseignement professionnel

Qui dans l'artisanat n'a pas dénoncé les insuffisances du système éducatif en matière d'enseignement professionnel et de préparation à la vie en entreprise ? En tout cas, à lire les propositions formulées par le ministre de l'Education nationale lors du Conseil des ministres du 13 novembre, la situation semble devoir s'améliorer. En effet, Luc Ferry, prolongeant la direction prise par Jean-Luc Mélenchon auparavant, a annoncé sept chantiers destinés à "valoriser la voie professionnelle". C'est ainsi que les enseignements technologique et professionnel devraient s'imposer à tous les élèves dès la 6^{ème}. Les collèges seront encouragés à passer des conventions avec les lycées professionnels et les entreprises afin de permettre aux élèves volontaires de 4^{ème} d'accéder à des enseignements professionnels et à des stages en entreprises. 20.000 jeunes bénéficient déjà de ces dispositifs en alternance qui contribuent à orienter les jeunes vers une filière professionnelle, non plus par défaut mais par choix. L'accent sera également mis sur l'information des enseignants (stage en lycée professionnel lors de la formation initiale), des élèves et de

leurs parents, sur les métiers auxquels préparent les différentes formations professionnelles. Les fameux "lycées des métiers", réunissant l'ensemble des diplômes professionnels en un même établissement, seront développés. Par ailleurs, le contenu des formations sera adapté aux besoins des élèves et les parcours remodelés avec l'objectif notamment d'accéder au "bac pro" en trois ans après un CAP/BEP. Enfin, le ministre a souligné la nécessité d'organiser la poursuite des études vers des formations technologiques supérieures.

Même si plusieurs intentions demandent à être précisées, l'UPA ne peut qu'accueillir favorablement ces orientations qui font une plus large place à la voie professionnelle dans le système éducatif français. En revanche, elles n'apporteront qu'une réponse partielle aux attentes des artisans. C'est pourquoi l'UPA demande que le gouvernement d'une part et les partenaires sociaux d'autre part, se saisissent du dossier de la formation professionnelle dans sa globalité, sous la forme d'"Etats généraux", selon les termes employés par le Président de l'UPA.

FFCGEA

Daniel Giron passe la main

Le colloque annuel de la Fédération française des centres de gestion et d'économie de l'artisanat -FFCGEA- a eu lieu le 8 novembre et avait pour thème de réflexion : "l'accompagnement à la petite entreprise et à l'artisanat, pour une ouverture vers l'Europe". A l'issue de cette matinée, la FFCGEA s'est réunie en Assemblée générale et a procédé au renouvellement de son Bureau. C'est à cette occasion que Daniel Giron qui présidait aux destinées de la fédération depuis 1994 (après trois années à la tête de la FNCGAH) a quitté ses fonctions. Président de l'UPA de 1995 à 1998 et actuel membre de son Conseil National, Daniel Giron peut être fier de l'efficacité et de la fidélité avec laquelle il a servi le

développement de l'artisanat et des centres de gestion, ce que n'ont pas manqué de rappeler tous les représentants des mondes artisanal et institutionnel présents. Michel Dréano, Président de la Chambre de métiers du Lot-et-Garonne, Vice-Président de l'APCM et Président du centre de gestion Cégé 1 Lot-et-Garonne, a été élu pour lui succéder.



Rencontre UPA - MEDEF - CGPME

Les Présidents des trois organisations patronales se sont rencontrés le 18 novembre dernier afin de faire le point sur les résultats de leurs discussions avec les syndicats de salariés et sur le contenu des négociations à venir. Ils ont d'abord jugé nécessaire de reprendre le processus de la refondation sociale là où il en était resté. Le chantier consacré à la formation professionnelle, laissé en suspens, sera donc réouvert. De même, les négociations relatives d'une part à l'encadrement et d'autre part à l'égalité professionnelle seront engagées. En outre, Robert Buguet, Ernest-Antoine Seillière et Jean-François Roubaud sont tombés

d'accord pour donner suite à deux demandes syndicales, à savoir une négociation dédiée au télé-travail afin notamment de transposer un accord conclu au niveau européen, et une large réflexion consacrée à la sécurité au travail. Les trois organisations d'employeurs ont également commencé à examiner les moyens qui permettraient de rétablir l'équilibre des comptes de l'assurance-chômage, dossier dont les partenaires sociaux devraient s'emparer dans le courant du mois de décembre. Enfin, la constitution d'un groupe de travail a été décidée afin de réfléchir à l'optimisation du dispositif de gestion des accidents du travail et maladies professionnelles.

EUROPE

Paul Reckinger, nouveau Président de l'UEAPME



L'Assemblée générale de l'Union européenne de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises -UEAPME- qui s'est tenue le 13 novembre à Bruxelles, a élu son nouveau Président. Paul Reckinger, Président de la Chambre de métiers du Luxembourg, succède ainsi à Andrea Bonetti.

Le nouveau Président, âgé de 66 ans, dirige une entreprise de chauffage et de climatisation dont l'essentiel de l'activité se situe en France. Il est très impliqué d'une part, dans l'organisation internationale des chauffagistes et d'autre part, au niveau régional, dans la coopération entre chambres de métiers et organisations professionnelles. Paul

Reckinger entrera en fonction en janvier 2003. Lors de son discours d'investiture, il a fixé la réalisation du marché intérieur comme la priorité de sa présidence : *"en tant qu'entrepreneur du Luxembourg, où le commerce hors frontières est vital pour la plupart des entreprises, j'ai pu observer les avantages d'un marché intégré. J'ai également pu remarquer que le marché intérieur européen souffre encore de nombreuses déficiences..."* Par ailleurs, dix Vice-Présidents ont été élus : Armand Arianer (Vice-Président de l'UPA), Alain Griset (Président de l'APCM), Hans de Boer (Pays-Bas), Francesco Giacomini (Italie), Franco Malinconi (Italie), Kris Peeters (Belgique), Dieter Philipp (Allemagne), Mario Secca (Portugal), Georg Toifl (Autriche).

Enfin, rappelons que depuis septembre 2002, Jean Lardin, Président de la CAPEB, est le représentant de l'artisanat français au Conseil économique et social européen, une instance de dialogue au sein de laquelle les représentants des petites entreprises peuvent faire entendre leurs intérêts spécifiques.

Nominations

CONFEDERATION NATIONALE DES
DETAILLANTS,DETAILLANTS-
FABRICANTS ET ARTISANS DE LA
CONFISERIE, CHOCOLATERIE,
BISCUITERIE

Francis Boucher, a été élu
Président de la Confédération à
l'unanimité par les membres du
Bureau Directeur. Il succède à
Philippe Wasterlain qui a quitté ses
fonctions en septembre dernier.

Hommage à Jean Cabut



Artisan boulanger-pâtissier à Lyon
(Sainte-Foy), Jean Cabut a eu de
nombreuses responsabilités
syndicales. Il est décédé le 11
novembre à l'âge de 73 ans.

Président de la Chambre syndicale
patronale de la Boulangerie
lyonnaise, puis Président de la
Chambre de métiers du Rhône de
1976 à 1993, il prit en 1995 la
succession de Jean Paquet à la
présidence de la Confédération
Nationale de la Boulangerie et
Boulangerie Pâtisserie Française et
œuvra à sa suite à une forte
implication de la boulangerie dans
le syndicalisme artisanal. Alors
Vice-Président de la CGAD, il
siégea au Conseil National de
l'UPA de 1995 à 1998.

Il fut par ailleurs membre du
Conseil économique et social, du
Conseil national de la concurrence
et du Conseil national de
l'alimentation.

Son dévouement pour la
boulangerie, pour les métiers de
l'alimentation et pour le
syndicalisme artisanal dans son
ensemble, étaient reconnus. C'est
pourquoi, il se vit décerner le grade
d'officier de la Légion d'Honneur,
d'officier du Mérite agricole,
d'officier dans l'Ordre national du
Mérite et de chevalier des Palmes
académiques.

TPE : la croissance s'essouffle

La Fédération des centres de gestion agréés et la Banque Populaire ont publié les chiffres trimestriels de "l'Observatoire de la petite entreprise" relatifs à 20.000 entreprises du Commerce, de l'artisanat et des services. L'étude se consacre notamment à une comparaison de l'activité entre les deuxièmes trimestres 2001 et 2002. Il en ressort une maigre progression de 0,8% sur l'ensemble des activités, incluant un recul du commerce alimentaire de 1,6%, à la différence du bâtiment (+1,8%) et des services (+1,6%). Les professions les plus favorisées sont les électriciens (+9,4%), les taxis et ambulanciers (+7,3%), tandis que les pâtisseries ont subi une chute d'activité de 11,1% par rapport au deuxième trimestre 2001. Le moral des chefs de petites entreprises demeure globalement bon : 67% se déclaraient optimistes pour les trois prochains mois, 29% prévoyaient d'investir et 17% envisageaient un recrutement.

Rencontres avec les syndicats de salariés

Après avoir reçu le Secrétaire Général de Force ouvrière le 7 novembre, la délégation de l'UPA composée du Président, des trois Vice-Présidents et des négociateurs (Dany Bourdeaux pour les retraites, François Cartron pour la formation professionnelle et Patrick Liébus pour l'assurance-chômage), rencontrera une délégation menée par le Président de la CFE-CGC, Jean-Luc Cazettes, le 27 novembre puis une délégation de la CGT conduite par Bernard Thibault, le 6 décembre.

Site internet

Conformément à sa vocation, le site internet de l'UPA continue à développer l'information de ses représentants ainsi que les différents éléments d'actualité. Une rubrique relative aux élections prud'homales a été introduite sur la page d'accueil début novembre afin d'aider le plus grand nombre à préparer les élections du 11 décembre prochain et à mobiliser les électeurs du secteur. Les trois publications trimestrielles diffusées par l'UPA ont également été mises en ligne : la "Lettre sociale", la "Lettre prud'homale" et "Artisans d'Europe". Il convient de rappeler que les visiteurs du site ont la possibilité de s'inscrire à la "salle de presse" de façon à être informés en temps réel (par l'envoi d'un mail) de tout nouvel élément.

Enfin, les administrateurs sociaux de l'UPA ont reçu le mot de passe et l'identifiant qui leur permettront d'entrer dans "l'accès réservé" et de prendre connaissance, à compter du 1er décembre, des documents élaborés par l'UPA en vue des conseils d'administration des différentes caisses nationales de sécurité sociale.

Rapport annuel de la CANCAVA

La Caisse nationale des assurances vieillesse des artisans qui réunit 756 élus siégeant dans 32 caisses AVA, a remis son rapport annuel après adoption par le Conseil d'administration. Le document souligne notamment que les AVA assurent 1.311.767 artisans et que l'année dernière, plus de 2,7 milliards d'euros ont été mis en paiement au titre des retraites de base et complémentaire, des pensions d'invalidité et des capitaux décès. Le Président de la CANCAVA, Gérard Rouchy, se félicite dans le rapport des "résultats en constante progression, qu'il s'agisse du recouvrement, des services rendus aux artisans ou de l'action sociale en faveur des retraités."



79, avenue de Villiers - 75017 Paris - Tél. : 01 47 63 31 31 - Fax : 01 47 63 31 10 - E-mail : UPA@wanadoo.fr

L'agenda

12 NOVEMBRE

Entretien avec le Président de l'Union nationale des mutuelles des travailleurs indépendants -UNMTI-, Marcel Ducroux.

13 NOVEMBRE

Réunion du Conseil d'administration du Fonds national pour les organisations professionnelles artisanales -FNOPA-.

18 NOVEMBRE

Rencontre entre le Président de l'UPA, le Président du Medef et le Président de la CGPME. Participation du Président de l'UPA à l'Assemblée générale de l'UPA des Pyrénées-Orientales.

19 NOVEMBRE

Audition du Président de l'UPA par la Commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale concernant la loi de modernisation sociale.

20 NOVEMBRE

Participation du Président de l'UPA au colloque organisé par l'APCM sur le thème, "Du salariat à l'entreprise artisanale : vers un nouveau modèle économique français". Inauguration du stand de l'artisanat au Salon de l'Education.

21 NOVEMBRE

Conseil national de l'UPA.

26 NOVEMBRE

Réunion UPA - APCM relative au Fonds national de promotion et de communication de l'artisanat -FNPCA-.

27 NOVEMBRE

Entretien entre le Président de l'UPA, Patrick Liébus (négociateur assurance-chômage) et le Président de l'UNEDIC, Michel Jalmain.

Rencontre entre la délégation de l'UPA et la délégation de la CGC, présidée par Jean-Luc Cazettes.